

DELIBERATION PORTANT RESTRUCTURATION DU MASTER MEEF 1<sup>ER</sup> DEGRÉ PORTE PAR L'INSPE

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2020,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Ludovic MORGE, Directeur de l'INSPÉ ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

- de modifier l'intitulé du parcours « Entrée dans le métier » en « Enseigner en France »
- de créer le parcours « Enseigner en France et à l'étranger »

au sein du Master MEEF 1<sup>er</sup> degré tel que décrit en annexe.

Membres en exercice : 41  
Votes : 24  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2020-01-28-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

## COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU) DU CONSEIL ACADÉMIQUE UCA DU MARDI 21 JANVIER 2020

### MASTERS METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

#### Création d'un parcours et modification de l'intitulé du parcours Entrée dans le métier

Pour rappel, la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré a été accréditée avec 2 parcours :

- Entrée dans le métier
- Développement professionnel (plus de recrutement depuis 2017 en raison de la disparition progressive du vivier)

#### **Contexte de demande de création de ce parcours :**

La demande de création du parcours « Enseigner en France et à l'étranger » est le fruit d'une conjoncture, de la reconnaissance d'une expertise et de la volonté d'une diversification des débouchés de nos formations :

- une baisse importante des effectifs de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré est attendue. En effet la mise à disposition par le Rectorat (en lien avec les directions académiques) de supports de stage en master 2 aura mécaniquement des répercussions sur le nombre d'étudiants entrant en master 1 : le nombre de supports de stage déterminera en grande partie le nombre d'étudiants acceptés en master 1. L'INSPÉ Clermont-Auvergne forme depuis longtemps un nombre d'étudiants supérieurs aux besoins de la seule académie de Clermont-Ferrand. Se replier sur cette seule académie remettrait en question les projets universitaires de nombre d'étudiants issus du territoire de l'UCA et l'équilibre de cet institut ;
- la mise en place par l'État Français d'un plan de développement de l'enseignement français à l'étranger. Ce plan prévoit notamment de doubler les effectifs d'inscrits à l'horizon 2028 au sein des établissements à l'étranger. Pour cela un des axes majeurs de ce plan est la formation et le recrutement d'enseignants titulaires et contractuels par ces établissements. Il est ainsi attendu que des personnes formées à l'enseignement français puissent candidater sur ces postes à l'étranger. La création à la rentrée 2020 d'une nouvelle certification portée par les INSPÉ, le « Certificat d'Aptitude à participer à l'Enseignement Français à l'Étranger » (CAPEFE) invite également à intégrer la préparation de cette certification dans le cadre du master MEEF ;
- une expertise acquise par l'INSPÉ Clermont-Auvergne dans le domaine de la formation des enseignants se destinant à enseigner dans un contexte étranger. Cette expertise est reconnue

par les ministères français (Éducation Nationale et Affaires Étrangères) et également à l'international ; elle s'illustre par exemple avec le succès du DU Enseigner dans un Établissement Français à l'Étranger - EEFE qui compte une centaine d'inscrits issus de 34 pays différents. À noter également que ce diplôme a été reconnu par certains pays comme une « capacité à enseigner » ;

- la fluctuation du nombre de postes au concours de recrutement de professeur des écoles constatée chaque année, invite l'INSPÉ Clermont-Auvergne à diversifier les débouchés possibles pour les futurs étudiants titulaires du master MEEF. L'intégration dans le marché de l'emploi des futurs diplômés est une préoccupation majeure qui peut trouver une issue favorable avec ce parcours de master.

#### **Partenariats pour ce parcours (pérennisation du réseau du DU EEFE) :**

Le réseau des établissements français homologués par l'AEFE compte 510 établissements répartis dans 139 pays et scolarisant plus de 370 000 élèves. L'INSPÉ Clermont-Auvergne a des partenariats en Asie (Cambodge, Singapour), en Orient - Moyen Orient (Émirats Arabes Unis, Jordanie), en Afrique du Nord (Tunisie), en Amérique Centrale (Colombie) et en Amérique du Sud (Chili, Uruguay). Ces établissements fournissent aujourd'hui un grand nombre de supports de stage.

Des établissements étrangers proposent également des parcours d'immersion en langue française et sont labellisés « LabelFrancEducation » (285 filières, 53 pays, 110 000 élèves). Dans ce cadre, l'INSPÉ Clermont-Auvergne est aujourd'hui partenaire d'écoles aux États-Unis (État du Maryland, du Minnesota et de Virginie).

Les Instituts Français (au nombre de 96) et les Alliances Françaises (au nombre de 834 répartis dans 182 pays) sont également des partenaires pour la mise en place du parcours.

#### **Contenus et organisation du parcours :**

Ce parcours sera en grande partie commun au parcours « Entrée dans le métier » qui désormais s'appellera « Enseigner en France » : le premier enjeu est bien celui d'apprendre à enseigner dans le cadre de la polyvalence du professeur des écoles et de pouvoir analyser son enseignement. Il s'articulera aussi autour d'éléments qui lui sont propres :

- apprendre à enseigner en français dans un contexte étranger ;
- intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante ;
- se préparer à une mobilité à l'étranger ;
- connaître les réseaux français à l'étranger ;
- comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger ;
- maîtriser une ou plusieurs langues étrangères.

Ces contenus, qui seront précisés durant la construction de la maquette dans le cadre de la construction de la prochaine offre de formation, seront articulés avec des stages (notamment une

mobilité longue à l'étranger), les travaux de recherche dans le domaine des sciences de l'éducation et de l'apprentissage du langage en contexte étranger, la préparation au concours et au CAPEFE.

Le groupe d'étudiants attendu sera situé sur le site INSPÉ du Puy en Velay.

Le master 1 sera commun à 80-90% avec le parcours « Enseigner en France ». Le master 2 sera commun à 30-40% avec le parcours « Enseigner en France ».

Un stage long sera proposé durant le semestre 3 et sera accompagné de modules de formation à distance. Le semestre 4 permettra aux étudiants de finaliser leur préparation au CRPE et au CAPEFE et de passer les épreuves correspondantes.

Pour l'année 2020 – 2021, le master 1 sera entièrement mutualisé avec le parcours « Enseigner en France ». Les étudiants seront préparés à la mobilité à l'étranger, à l'éducation comparée et aux aspects interculturels en étant associés aux étudiants de master 2B qui effectuent une mobilité à l'étranger.